



Liste des autorisations d'inscriptions en tant qu'auditeur libre en médecine pour l'année 2023-2024

Sur proposition des membres de la commission de dérogation aux ECNi réunie le 20 juillet 2023, le Président de la commission autorise les étudiants dont les noms figurent sur la liste ci-dessous, à s'inscrire en tant qu'auditeur libre en médecine pour l'année universitaire 2023-2024 :

- BACON Amandine
- BAJJI Abdelghafour
- BEKHAZI Elie
- FARON Solène

- PAOLONTANACCI Fanny



Fait à Montpellier,
le 20 juillet 2023

Dr Denis Morin, Responsable
Pédagogique de la faculté de
Médecine Montpellier-Nîmes,
Président de la commission de
dérogation aux ECNi